

Monsieur le premier ministre Martin,
Monsieur le ministre Dryden,

Comme vous le savez, le gouvernement de l'Alberta a indiqué qu'il était réticent à signer le 11 février prochain l'entente fédérale, provinciale et territoriale proposée sur les services de garde. Il veut plutôt se voir remettre sans conditions les fonds fédéraux destinés aux services de garde.

Permettre à l'Alberta d'accéder aux fonds fédéraux sans avoir à répondre de leur utilisation pour satisfaire aux principes QUAD irait à l'encontre de votre propre engagement comme gouvernement en matière de services de garde à l'enfance. Les attentes des Canadiennes et Canadiens sont élevées à l'endroit d'une entente qui transformera l'ensemble bigarré de services actuels en un système public et universel de services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité. Il ne faut pas que les enfants et leurs familles soient l'otage de conflits de compétence.

La population canadienne s'attend à ce que votre gouvernement fasse preuve de leadership nécessaire et respecte ses engagements en matière de services de garde. En vertu d'entente-cadre de l'union sociale, le gouvernement fédéral, avec l'appui d'un minimum de six provinces, peut lancer un nouveau programme social. D'autres provinces et territoires sont prêts à négocier, alors cessons de tergiverser. La population canadienne en a assez des gouvernements qui n'ont cessé de mettre les bâtons dans les roues et d'empêcher le Canada de faire de véritables progrès en vue de se doter d'un système de services de garde à l'enfance.

En ce qui concerne le Québec, nous voulons que notre position soit claire : la situation du Québec ne se compare aucunement à celle de l'Alberta. À l'instar de ce que votre gouvernement a déjà déclaré, le système de services de garde du Québec est un modèle à émuler pour les autres provinces et territoires puisqu'il satisfait déjà aux principes QUAD. Votre gouvernement devrait soutenir les efforts du Québec en vue de la mise en œuvre de son système et faire en sorte de procurer aux Canadiennes et Canadiens des services de garde équivalents à ceux offerts par le Québec à ses citoyennes et citoyens.

Les Canadiennes et Canadiens comptent sur votre gouvernement pour qu'il fasse ce qu'il doit le 11 février. Nous vous demandons avec instance de maintenir le cap et d'aller de l'avant avec les provinces et les territoires qui sont disposés à négocier une entente sur les services de garde comportant une loi, un niveau de financement public adéquat, des mesures concrètes de reddition de comptes et restreignant le développement futur au seul secteur sans but lucratif.

Veuillez recevoir l'expression de nos sentiments respectueux,

Debra Mayer
Coprésidentes
Conseil des défenseurs des services de garde de l'ACPSGE

Jamie Kass